



N° 3 – 5 mars 2015

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

### A RETENIR CETTE SEMAINE

#### COLZA :

- 82.5% des parcelles sont au stade C1, 17.5% des parcelles ont atteint le stade C2
- Aucune capture de charançon de la tige du colza
- Mettre rapidement les pièges en place si ce n'est pas encore le cas

**REMARQUE :** Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 2 au 4 mars 2015, sur parcelles agriculteur, sur 57 parcelles de colza. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



## COLZA

### REPRISE DE VÉGÉTATION EN COURS

La reprise de végétation - stade C1 avec reverdissement au niveau des cœurs - est atteinte dans 96.5 % des **57 parcelles observées**. 17,5% des parcelles sont au stade C2, avec une parcelle au stade D1 dans le sud de l'Aube.



### GROS CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA

#### Connaître le charançon de la tige du colza

L'adulte n'est pas directement nuisible : c'est l'introduction des oeufs dans la tige qui provoque une réaction et conduit à la déformation, voire à l'éclatement des tiges. Les pertes de rendement sont aggravées en cas de stress hydrique ou d'attaques d'autres ravageurs. Étant donné la nuisibilité potentielle élevée de cet insecte, il est recommandé de porter une attention particulière à ce ravageur. Le vol débute dès que la température de l'air dépasse 9°C mais ne se généralise que si les températures sont supérieures à 12-13°C. Si les températures redeviennent défavorables (<6°C), les charançons retournent s'abriter dans le sol et restent inactifs.

#### Situation

57 parcelles ont fait l'objet d'un relevé de piégeage. Le charançon de la tige du colza n'a pas été signalé.

L'outil **proPlant**® permet de suivre le vol du charançon de la tige du colza à partir des données météorologiques. La consultation de ce jeudi 5 mars montre que, à ce jour, les conditions climatiques ne sont pas favorables au début du vol du charançon de la tige du colza sur les 5 stations suivies dans la région : Troyes, Saint-Dizier, Langres, Charleville-Mézières et Reims.

#### Analyse de risque :

Le risque reste faible. Les premières situations à risque interviendront lorsque l'on conjuguera la présence de charançons (révélée par les captures), l'élongation de la tige et les femelles aptes à la ponte.

**Ne pas confondre le charançon de la tige du colza avec le charançon de la tige du chou.** Lorsque les insectes sont au préalable séchés, le charançon de la tige du colza a l'extrémité des pattes noire. Le charançon de la tige du chou, plus petit, a l'extrémité des pattes rousse et une tache blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen.

Le charançon de la tige du chou qui accompagne ou précède l'arrivée du charançon de la tige du colza est considéré comme peu nuisible (ponte dans les pétioles sans déformation de tige). Il n'a pas été signalé cette semaine.



Charançon de la tige du colza



Charançon de la tige du chou

Source : L. Jung-Cetiom

## AUTRES RAVAGEURS ET MALADIES

Des observations de larves de charançons du bourgeon terminal et d'altises d'hivers sont observées cette semaine sur quelques parcelles dans l'Aube et la Haute-Marne.

La hernie des crucifères est observée sur une parcelle dans l'Aube, et le phoma sur collet est observé sur 2 parcelles dans l'Aube et la Haute-Marne.

Un bilan sortie hiver sur les maladies et les ravageurs est en cours de réalisation sur les semaines 9 et 10. Un bilan de ces deux semaines sera réalisé dans la publication de la semaine prochaine.



## Bulletin de Santé du Végétal

### Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>  
et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - CETIOM - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - Féculerie d'Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEREOS - VIVESCIA.

**Rédaction** : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, l'ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre de la Haute-Marne (représentant les organismes de développement) et la SCA d'Esternay (représentant les organismes stockeurs).

**Crédits photos** : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

**Coordination et renseignements** : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [k.benredjem@champagric.fr](mailto:k.benredjem@champagric.fr)



**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à [k.benredjem@champagric.fr](mailto:k.benredjem@champagric.fr)**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.